

# de Roubaix-Tourcoing



REDACTION ET ADMINISTRATION ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING

Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCER A TOURCOING, 12, Rue Desurment. A LILLE, 28, Rue de Pives.

(Par Service Special )

### CONSEIL DES MINISTRES Paris, 28 décembre.

Les ministres se sont réunis ce matin, Elysée, sous la présidence de M. Féli:

A MADAGASCAR

A MADAGASCAR

Le ministre de la guerre a communiqué
au conseil une dépèche du général Duchesne indiquant que la situation à Tananarive
est toujours satisfaisante.

Le ministre des colonies a soumis à la
eignature du président de la République
des décrets organisant l'administration de
la justice et des résidences à Madagascar
et nommant des magistrats et des résijents.

UNE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA FLOTTE Le ministre de la marine a fait approu Le ministre de la marine a lai, approu-ver la création d'une école supérieure de guerre de la flotte. Cette école deviendra pour la marine ce qu'est l'école supérieure de guerre pour l'armée de terre : elle scra installée à Teulon.

LA LOI DU CADENAS

M. Mesureur, ministre du commerce, a informé le conseil de son intention de réunir dans le courant de Janvier le conseil superieur du commérée, Ce conseil aurait à evammer et à émettre son avis sur les au sitons relatives aux admissions temperaires au regime des entreputs et que le du actuel de detail et d'application de le le du actueles. uienas»

MI ISTÈRE DU COMMERCE

M Mesureur a fait ensuite signer par le president de la République les décrets re-latis à la réorganisation de l'administra-tion centrale du ministère du commerce, créant les directions du travail du com-merce et du personnel de l'enseignement technique. technique.

# CONFLIT ANGLO - AMERICAIN Lordres, 28 décembre.

Un télégramme de Caracas au Hérald dit qu'une immense démonstration a eu lieu hier.
Les manifestants ont acclamé le nom de M. Cleveland.

I. Cleveland. Le docteur Castilho, ministre de l'inté-iour, a déclaré que le Venezuela ne céde.

rieur, a déclaré que le Venezuela ne céde, rait pas un pouce de son territoire sans y être forcé par la fortune des armés.

Washington, 28 décembre.

On a déposé à la Chambre une motion tendant à autoriser M. Cleveland à convoquer une conférence des nations ayant des ferritoires en Amérique, pour régler la question de délimitation.

# TENTATIVE D'ASSASSINAT

Paris, 28 décembre.
Un individu, dont le suisse avait remarqué les allunes suspectes a été arrèté hier soir, à einq heures, à l'église Ste-Marguerite. 36, rue St-Bernard, au moment où il enait de tirer deux coups de revolver sur premier et le second vicaire qui sor-

le premier et le second vicaire qui soi-mient de la sacristic.
Aucun des prêtres n'a été atteint et les tailes se sont perdues dans la muraille.
L'anteur de cette double tentative de meurtre arrêté imacédiatement et conduit au commissariat voisin, est un sieur Phi-lipre, agé de 42 ans, menuisier, se livrant depuis plusieurs années déjà à l'alcoo-

Des fraudes d'une importance considérable ont été découverles, grace à la vigilance de l'agent consulaire de France Larache; mais elles ont révélà, d'autre part, que les industriels français négligent trop souvent d'effectuer à Berne le dépôt régulier de leurs marques de fabrique, aux termes de la convention du 20 mars 1893, formalité qui est indispensable pour leur assurer protection à l'étranger.

# MORT D'UN DÉPUTÉ

Paris, 28 décembre.
On annonce la mort de M. Lefoullon, député de la 4e circonscription de St-Denis (Scine), décèdé ce matin. M. Lefoullon était né à Paris le 3 juillot 1844.
Avoué de l're instance, conseiller général de la Seine, il avait été élu pour la prenière fois député en 1893 par 4,183 voix contre 3,923 à M. Maurice Barrès.

## LE GOUVERNEUR DE LYON Lyon, 28 décembre

Le général Zédé, le nouveau gouverneur militaire de Lyon, féra son entrée offi-cielle lundi prochain : il atrivera à midi à la gare de Perrache et passera devant le front des troupes de la garnison échelonnees depuis la gare jusqu'au grand quar tier general.

## L'AFFAIRE DUPAS-LOZÉ Paris, 28 décembre

On a dit, à mots plus ou moins couverts, lors de l'arrivée à Vienne de M. Lozé, qui, on le seit, a refusé de comparaître devant le juge d'instruction, que le préfet de police d'alors avait étà couvert par une haute autorité, et l'on a prononcé le nom de M. Carnot.

Or, on nous affirme que M. Lozé était bien couvert par une lettre, mais que cette lettre serait, non pas de l'ancien président de la République, mais de M. Ribot. Est-ce vrai ?

# LES CHAMBRES EN CONGE

Paris, 28 décembre Etant donné qu'il n'existe pas de sérieux ésaccords entre les décisions des assemilées, on conserve l'espoir que budget pourra être définitivement voté à fin de la journée et que la session parle mentaire pourra être close ce soir.

# CONFLIT TURCO-AMÉRICAIN

Gonstantinople, 28 décembre.

M. Terrel, minisire des Etats-Unis, a demandé une indemnité de 600,000 livres turques pour les missionnaires américains, le châtiment des coupables sous le contrôle des Etats-Unis et le sécurité absolue pour l'avenir. N'ayant pas reçu de réponse satisfaisante, M, Terrell a quité Constantinople.

## RUSSES ET TURCS Londres, 28 décembra

Londes, 28 décembre.

La Ligue de la défense arménienne apprend de Saint-Pétersbourg que les ministres ont reçu avec froideur la délégation arménienne envoyée au tsar.

Le prince Lobanoff aurait dit: « La Russie a fait de grands sacrifices pour les chrétiens de Turquie. Si elle y était invitée par d'autres puissances, elle pourrait pacifier l'Anatolie; mais il faudrait que le tsar comptat sur l'appui de l'Rurope. »

# Quatre ans d'Administration Ouvrière

SIXIÈME ARTICLE

Dans mon dernier article j'avais adressé une « prière » à l'Avenir.

Je lui avais demandé, en réponse à certaines critiques que j'ai d'ailleurs réfutées, de bien vouloir établir, chitres à l'appui, un parallèle entre les cantines scolaires de Roubaix et celles de Tourcoing, — entre le système socialiste de protection de l'enfance et les système opportuniste.

Huit longs jours se sont écoulés et l'Avenir, — qui, pourtant a la plume alerte, surtout quand il s'agit d'attaquer le Conseil Municipal Ouvrier de Roubaix, — et l'Avenir n'a pas encore acquiescé à ma demande...

Serait-ce que les travaux de statistique l'ennuient ? Qu'il l'avoue sans fausse honte et je ferai, pour son édification, la besogne qui lui répugne Je la ferai même, pout-êire, sans qu'il avoue, car je tiens à lui bien démontrer que je n'exalte qu'à bon escient la municipalité ouvrière qu'il at taque avec un évident parti-pris puisque, poliment invité à comparer deux budgets, il reste coi pendant une ser mainte entière. qu'il avoue, car je nens a un oien de-montrer que je n'exalle qu'à bon es-cient la municipalité ouvrière qu'il at-taque avec un évident parti-pris puis-que, poliment invité à comparer deux budgets, il reste coi pendant une senating entière.

En moins d'un an, on l'a vu, les con-seillers ouvriers de Roubaix accom-plirent une utile besogne. Tous les principaux articles du programme de Lyon furent succesivement examinés et chacun fut résolu dans la mesure des ressources budgétaires disponi-bles. bles.

« Les extrêmes se touchent, » dit-on Cest à croire que le proverbe ne ment pas, puisqu'aussitôt après avoir résolu, dans les conditions que l'on sait, le problème du bien-être de l'enfance premiers actes. ouvière, les élus socialistes de Rou-baix songèrent aux vieillards, à ces hommes, à ces femmes qui ayant œuvré tout le long de la vie, épuisé leurs forces comme chair à profits, ne trouvent plus, quar d'eurs bras devien-nent débles, quand leur corps se voûte, quand leurs cheveux blanchis-sent, quand leur tête s'incline vers le sein de la commune mère, une pierre où s'asseoir, un morceau de pain à manger. ouvrière, les élus socialistes de Rou-

manger.
Oh! là encore, les conseillers ou-

DULLETINDU JUSA

A charter analysis discrete de la fine charter a liveate chost control tentitus de charter a charter a proposition de la charter a charter

Mais la secours à domicile.

Mais la seulement, ne s'est pas arnaine entière.

Sorati-ce donc que l'Avenir s'emle la critique?

A vous, mes lecteurs, de prononler.

Je poursuis...

Le senfants, par l'institution des cantines scolaires et les distributions de 
extendant par l'institution des cantines scolaires et les distributions de 
vétements et de chaussures; les vieitvétements et de chaussures ; les vieillards par les mesures que nous ve-nons d'exposer succinctement furent donc l'objet des premières préoccu-pations des élus socialistes de Rou-baix.

baix.

Quand une assemblée municipale a débutédons de telles conditions, elle n'a pas pu sa démentir par la suite.

Et vous verrez, lecteurs, que le Conseil municipal ouvrier de la « Ville Sainte » est resté conséquent avec ses paramies cotes. G. SIAUVE-EVAUSY.

# MORTALITÉ & HABITATIONS

11 est devenu banal de dire qu'il y a un rapport étroit entre la mortalité et les conditions de l'habitation. Une enquête faite à Leipzig a donné les résultats suivants:

Pour dix mille personnes, la mortalité par chambre et par an est, d'après le nom-bre de locataires, fixe dans le même ap-partement:

phe! Nous avons trop le respect des lecteurs de la France pour avoir mis sous leurs yeux des Licumants qui ne seraient pas exacts, et nous en acceptons personnellement toutes les responsabi-

hités.

Nous saurons justifier nos actes le cas johéant, et c'est avec une grande liberté d'esprit que nous nous présenterons s'il le faut devant louze homètes Français dont nous ne redoutons pas le jugement. Mais, en vérité, que de bruit pour de simples chéquards! On en a fait beautoup moins quand on s'est attaqué à M. le présilent de la République, qui représente la patrie levant l'étanger. Est-ce que les minces person nalités d'arrondissement curaient plus d'importance aux yeux de certaines gens?

Paris, 28 décembre.

tance aux yeux de certaines gens?

Paris, 28 décembre.

Des perquisitions ont été opérées cette après-midi au domicile de Aube, rédacteur en chef et Lalou, directeur de La France, sans résultats. M. Colleville, interrogé par le juge d'instruction, a déclaré qu'il n'avait mis personne en rapport, détenant la liste avec Bonnet:rre, chargé de la publicité de La France, qui l'a soumis à Aube; ce dernier en a autorisé la publication.

Colleville a ensuite été confronté avec Aube. La confrontation a été très vive. Colleville a affirmé que les papiers avaient été vendus par Paul Pascal, ancien secrétaire de la rédaction de la Cocarde qui fut mélé à l'affaire Norton.

Il aurait été payé 200 francs à Pascal. Les magistrats sont convaincus de la fansseté de la liste et out l'intention de

Les magistrats sont convaincus de la fausseté de la liste et ont l'intention de joindre l'affaire à celle de Souligoux, Arton et Dupas.

# PETITE CHRONIQUE

RÉVEILLONS

On réveillonne toujours beaucoup e eux qui croient à la nécessité d'une reli-tion s'en félicitent.

ceux qui croient à la nécessité d'une religion s'en félicitent.
Un de nos grands confrères parisiens écrit même au sujet de la dernière nuit de la Nativité à Paris les lignes suivantes : « Ils (ceux qui réveillonnent) accordent, fût-ce inconsciemment, quelque chose à la tradition, et si ce n'est pas la un acte de foi, c'est assurément le contraire d'un acte de scepticisme. »
Hélas! à tous ceux qui ont pu voir le réveillon aux environs du Moulin-Rouge, c'est-à-dire à Montmartre, les conclusions de notre confrère sembleront extrêmement aventurées.

de notre conferer sembleront extremement aventurées.

J'avoue très humblement pour ma part que je ne vois pas bien en quoi le fait de manger du boudin, les derniers coups de minuit envolés, est le contraire d'un acte de scepticisme. Le boudin a-t-il donc de ces vertus mystiques?

J'ai suivi la foule des réveillonneurs. Il y avait là des gens qui s'amusaient sincèrement; d'autres — plus nombreux — qui voulaient se donner l'illusion qu'ils s'amusaient. Ces derniers étaiont silencieux. Ceux qui s'enivraient réellement étaient bruyants à l'excès. Quand ils ne broyaient pas du boudin, ils chantaient; mais on aurait tort de croire qu'ils chantaient des Noëls. A moins, toutefois que ce refrain de café-concert:

café-concert:

Oh! là là, cett' g..., cett' binette!

Oh!-là là!

Cett' g... qu'elle a!

å moins que ce refrain n'ai! été écrit pour l'orgue sur des notes sévères de plainchant et que cet autre ne soit quelque cantique dont le sens sacré échappe aux profanes:

sique dont le sens sacré échappe aux profanes:

S'entendre dire à la ronde:

T'as une g... à vomir l
Quand on est femme du monde.
Ça fait toujours plaisir l
Or, c'était là ce qu'ils chautaient, et mille autres refrains plus familiers encore. De plus, ils avaient, quand ils ne chantaient pas, des propos plus phuentès que leurs s'inconvenants que jai vu — de mes propres yeux vu — un agent de police tourner pudiquement les yeux vers des spectacles plus bibliques, que sans doute il ne décourrit pas.

Je ne veux rien dire des messes de minuit parisiennes, il y va beaucoup de monde, mais il est notoire que ce monde-là n'y apporte qu'une piété relative. C'est à ce point que notre confrère en touche à peine un mot et passe tout de suite aux charcuteries réconfortantes que l'on avale à l'issue de l'office nocturne. Et je comprends cela Ce mot de l'un des pieuses assistantes, ce mot authentique saisi au vol à la sortie de l'église, n'aurait-il pas pu voltiger sur beaucoup d'autres lèvres:

Ahf ma chre, je t'assure que je me suis amusée autant que si j'étais allée au théatre l

JEAN DES VIGNES.

# IL FAIT FROID!

Il fait froid! Le sans-pain, l'ilote, Sous ses haillons troués, grelotte. La vise qui siffe, fout ároit Au visage, qu'il mord et cingle, Lui met des psqures d'épingle. Il fait froid!

11 Il fait froid | Les pauvres sans-har Agonisent dans leurs mansardes Et meurent d'angoisse et d'effroi. Sur leurs prunelles élargies, Tombent leurs paupières rougies. "Il fait froid!

III Il fait froid! Plus de pain! Dans l'âtre.
Pas mêne une flamme bleuâtre.
Le charbon mangue et, par surcroit,
Quelque huissier à la voiæ bonrrue,
Jette les meubles à la rue.
Il fait froid!

R fait hoid La sombre misere Autour des pauvres logis erre Et, dans son égolsmé étroit, Nécoutant plainte ni murmure, Le richard au cœur sec se mure La foid la foid la ACQUES GUEUX

IV

# CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 décembr Présiden : de M. Menri Brisson, président.

Séance du matin

La séance est ouverte à 11 heures. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. Le Sénat n'ayant pas terminé l'exames du budget, la Chambre s'ajourne à deux heures.

leures. La séance est levée à onze heures un Séance de l'après-midi

# La séance est ouverte à deux heures, ous la présidence de M. Brissen. LE BUDGET

M. le ministre des finances dépo-se sur le bureau de la Chambre le projet de budget pour 1896 adopté avec quelques modifications par le Sénat. e projet est renvoyé à la commission du budget. La Chambre adopte en première délibé-ration la proposition de loi de M. Guille-met relative à l'unification des soldes aux

Les crédits de Madagascar

M. le président. — La commission du budget demande, d'accord avec le gouvernement, l'urgence et la discussion immédiate sur le projet de loi portant prorogation du comple spécial des dèpenses de l'expédition de Madagascar, ouverture et annulation de crédits aux ministères de la cuspe et de la prinche de la cuspe et de la prinche de la complexité de la marine. guerre et de la marin

L'urgence est déclarée et la discussion immédiate ordonnée. Les articles sont votés.
L'ensemble est adopté par 333 voix con-

re 74 sur 407 votants M. le ministre des finances dépose

M. le ministre des finances dépose un projet de lei portant liquidation et régularisation des dépenses de l'expédition de Siam.

M. Cechefert, rapporteur général du budget. — Je dépose le rapport de la commission sur le budget. Ce rapport est trop long pour être lu. Je suis d'avis qu'il soit distribut et que la Chambre suspende sa séance, afin que chacun de nos collègues puisse en prendre connaissance. (Très bien.)

La séance est suspendue à 2 h. 50. La séance est reprise à 3 h. 45.

# Le monument Pasteur

M. Maurice Faure, au nom de la commission du budget, donne lecture d'un rapport sur la proposition de M. Cochin, tendant à l'ouverture d'un credit pour l'érection d'un monument à Pasteur.
L'urgence est déclarée.
L'urgence est déclarée.
Le projet est adopté par 526 voix sur 528 votants:

Le projet est adopte par 526 voix sur 528 votants:

Pendant le scrutin, une scène assez piquante se produit. M. Jullien, qui n'est pas encore calmé depuis hier, ne tient pas en place. On ne voit que lui dans l'hémicycle; il appréhende un à un ses collègues et les catretient de sa méssaventure.

M. Rouvier, qui passe, l'aborde et familièrement lui tape sur l'épaule ! il le console et le réconforte d'un air narquois. M. Jullien, un peu géné du témoignage de sympathie qu'il n'avait point cherché, remercie et veut se dégager; meis M. Rouvier s'attache à lui et le promène dans l'hémicycle en se faisant évidemment un jeu de lui prodiguer ses condoléances.

LE BUDGET Lu Chambre abords de nouveau la dis-cussion du ludget modifié par le Sénat. (et le asse mide a réjeté notamment le chaptre 26 bis, créé au misistère des fi-nances, par su té de l'adoption par la Chambre de l'a nendement de M. Brincard. La commission de la Chambre accopte

cette suppression.
. M. Brimeard reprend son amendement consistant en une augmentation de c.édit de 500,000 francs pour améliorer les retraites d'une catégorie d'anciens miliraires.

Fi. le rayporteur général combat l'amendement il ne fail, pas compromettre les finances de l'Etat. On pourra accorder des secours aux anciens militaires dont il s'agit.

MI. Brincard.— La somme doit leus être acquise à titre de droit et non de se-

m. de la Porte dépose un amende-ment tendant à réduire le chifire du crédit demande par M. Brincard à 250,000 fr. M. Brincard — Je l'accepte si le gou-

M. Brineard — Je l'accepte si le gou-gernement s'engage à déposer ultérieure-ment un projet de loi sur cette question. M. le ministre des finances. — Nous sommes d'accord. 4L'amendement de M. de la Porte est

adopte.

La Chambre a iopte les réductions vo-tées par le Sépat sur le budget du minis-tère de la justice. Elle rejette cependant l'augmentation de 4,000 france sur le cha-

tère de la justice. Elle rejette cependant l'augmentation de 4,000 francs sur le chaipitre 16 (secours et dépenses imprévus).

M. l'abbé Lemise demande une augmentation de 100 fr. à titre d'indication dans le sens de l'assimilation des professeurs licenciés de ces collèges avec ceux des classes élémentaires des lycées.

Après quelques observations du ministre des finances, M. l'abbé Lemire retire son amendement.

Le chapitre est adopté.

M. Rammens 201 ette le relèvement du crédit de 20,000 fr. en faveur des surveillants du musée de Versailles.

L'amendement est repousée.

La Chambre accepte les medifications apportées aux autres chapitres des minimitères de l'instruction publique, du commerce et des colonies.

M. Mentant propose de maintenir le